

Conseil départemental de la Somme

Profil de poste

Intitulé du poste : Chargé(e) de l'occupation et de la mise en valeur du domaine public

Statut : Filière administrative ou technique - Catégorie B - Cadre d'emplois des rédacteurs ou des techniciens territoriaux

Mission principale :

Sous l'autorité hiérarchique de la directrice du fleuve et des ports, le/la chargé(e) de l'occupation et de la mise en valeur du domaine public agit, au sein de la cellule « Développement - Relations usagers », pour dynamiser la voie d'eau et les ports en assurant l'interface entre les services opérationnels de la Direction ou de la collectivité et les « usagers » (associations, collectivités, partenaires, riverains...) afin de faciliter l'accueil ou le maintien d'activités touristiques, économiques, de loisirs... Il/elle participe aux actions (communication, gestion etc.) permettant l'accueil et le développement de nouveaux projets, tout comme la concrétisation des partenariats nécessaires avec les acteurs publics et privés. Il/elle participe aux actions permettant de renforcer l'appropriation du canal par les habitants, les acteurs locaux, les partenaires et les agents de la collectivité dont les agents de la DFP (communication, information, etc.). Il/elle contribue aux actions et réflexions menées par la Direction en matière de développement de nouvelles activités sur le domaine fluvial et maritime visant à améliorer l'offre de services, à créer de nouveaux produits destinés à mettre en valeur la voie d'eau et le patrimoine.

Localisation du poste : Direction du fleuve et des ports - Cellule « Développement – Relations usagers » rue Baillon –80000 AMIENS

Groupe de fonctions IFSE : B8

Missions et activités :

Mobilisation des acteurs et des partenaires pour dynamiser la voie d'eau et les ports

- Assurer l'interface avec les acteurs concernés (collectivités, associations, porteurs de projets ...) pour recueillir les besoins, organiser des réponses concertées, assurer leur déclinaison en programme d'actions
- Contribuer aux réflexions liées à l'amélioration des aires d'accueil et des services le long du canal (vélo, bateaux) et des ports

Accompagnement – suivi des porteurs de projets pour dynamiser la voie d'eau et le domaine maritime

- Informer les porteurs de projets sur les règles et les procédures, recenser, pré-instruire, suivre les projets en amont de la délivrance des autorisations d'occupation assurées par le service « Administratif et financier »
- Préparer, rédiger et suivre les procédures de publicité ou de mise en concurrence en amont de délivrance des titres d'occupation
- Assurer l'interface entre les porteurs de projets et les services internes ou externes compétents pour préparer les installations sur un plan opérationnel : aide à la définition des besoins, à la programmation des équipements nécessaires, interface entre les collectivités et services compétents (communes, offices de tourisme ...), communication sur les offres à l'interface avec la Direction de la communication, Somme Tourisme, les Offices de Tourisme
- Participer à la définition de règles, documents cadre et process permettant d'améliorer et de fluidifier les procédures administratives, et de faciliter leur appropriation par les « usagers » concernés

Communication / information / promotion

- Participer, en lien avec la Direction de la communication, les services de Direction, les partenaires à :
 - l'élaboration de supports d'information et de promotion (documents, supports, outils) mettant en valeur les activités sur le fleuve et les ports (manifestations, innovations, travaux...) à destination du personnel, des partenaires et des usagers : charte riveraine,

- guide fluvial, appli Somme en Poche, newsletter, supports de présentation des projets de la Direction, conseil portuaire, bilans d'activités...
- la déclinaison de la signalétique sur le domaine départemental
 - aux animations (réunions des usagers...) et évènementiels mis en place pour mettre en valeur le domaine départemental

Environnement du poste :

Situation relationnelle du poste :

Relations hiérarchiques : Le/la chargé(e) de l'occupation et de la mise en valeur du domaine public est rattaché(e) à la cellule « Développement – Relations usagers », placée sous l'autorité hiérarchique de la Directrice du fleuve et des Ports qui fixe ses objectifs, procède à son évaluation et définit, en concertation avec lui ou elle, son plan de formation. Il/elle lui rend compte de façon régulière de son activité et des problématiques rencontrées.

Relations fonctionnelles :

Internes : Avec les services de la direction et les autres directions de la collectivité

Externes : Avec divers interlocuteurs (usagers, riverains, associations, entreprises, collectivités, services de l'État, etc.)

Contraintes du poste :

- Horaires variables avec plages fixes et variables
- Nombreux déplacements

Compétences requises :

Connaissances :

- Connaissances du domaine du tourisme fluvial et fluvestre et du domaine maritime
- Connaissances juridiques et techniques sur les outils de gestion et de valorisation du domaine public
- Connaissance de l'Administration départementale et son environnement institutionnel
- Maîtrise des techniques d'expression écrite et orale, maîtrise de l'outil informatique (outils de présentation, logiciels de cartographie)
- Connaissances en anglais appréciées

Aptitudes professionnelles :

- Capacité d'organisation et coordination
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Capacité d'anticipation et de prévision
- Qualités de communication orale et écrite

Comportements professionnels – motivations :

- Adaptabilité
- Disponibilité
- Excellent relationnel
- Rigueur et méthode
- Autonomie
- Dynamisme, réactivité

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être transmises via le formulaire de candidature en ligne avant le 27 février 2026.